



A 7 heures, la troupe faisait halte lès-Ouates, où furent prises alors les dispositions pour la marche jusqu'à Compesières, en passant par Saconnex-delà-d'Arve. Quoique la population à cette heure matinale parût être parfaitement tranquille, tous les chemins aboutissant à Compesières furent gardés par des postes de chasseurs reliés entre eux par une chaîne de sentinelles ; la gendarmerie et les carabiniers se massèrent autour de l'église et de la d'école, qui sont du reste isolées des habitations. Un détachement de chasseurs du 84<sup>e</sup> était envoyé à Saconnex, et un peloton avait été laissé au Plan-les-Ouates pour attendre l'arrivée des voitures qui devaient M. le curé Marchal, M. et Mme Maurice et quelques personnes spécialement invitées à assister au baptême de l'enfant.

Au moment de l'entrée de la troupe à Compesières un seul des habitants de la localité était présent sur la pelouse qui devant l'église, Il était porteur d'un tenant une protestation des autorités communales de Bardonnex et du Plan-les-Ouates. Les portes et les fenêtres de l'église étaient scellées ; un drap noir, portant cette inscription en lettres blanches : « La force prime le droit », était suspendu a la façade du côté de la route.

M Duvillard, commissaire de police, qui s'était rendu sur les lieux, assisté de M. Gasdorf, maître serrurier et de M. Prost, maître charpentier, requis à cet effet par le département de justice et police, avec un certain nombre d'ouvriers munis de pics, haches, cordes et autres engins, reçut le pli contenant la protestation dont nous de parler; puis il donna ses ordres pour qu'il fût procédé à l'enlèvement des scellés. La serrure de la porte principale de l'église fut ensuite ouverte par les serruriers, mais on put alors constater que cette porte était solidement barricadée à l'intérieur. En procédant à une rapide inspection de l'extérieur, on avisa du côté de la sacristie une ancienne porte ou fenêtre laquelle était simplement murée avec des briques placées de champ.

En quelques coups de hache, les ouvriers charpentiers eurent bientôt pratiqué dans ce parpaing une ouverture suffisante pour laisser passage à un homme ; le maître serrurier s'introduisit par ce passage dans l'église; il y fut suivi par M. le commissaire Duvillard.

Après avoir pénétré par la brèche dont nous venons de parler, M. le commissaire de police et ses agents se sont trouvés dans une armoire qui leur a donné accès dans l'église même. Les agents et les ouvriers déblayèrent les barricades assez solidement construites, pour résister à une pression extérieure, et formées de bancs de l'église.

Il est très-probable que les gens qui s'étaient employés à barricader l'église, n'ayant pas d'autre issue pour en sortir, sont montés dans le clocher et sont descendus de là au dehors par une de ses ouvertures au moyen d'une corde double qu'ils ont ensuite retirée.

L'église elle-même avait été complètement dépouillée, il n'y restait que quelques grands tableaux que l'on n'avait pu probablement enlever ; mais il ne s'y trouvait absolument rien de suspect, rien qui ressemblât aux « embûches » dont le bruit avait été répandu la veille par des imaginations soupçonneuses et des esprits crédules.

Pendant ce temps il s'était formé à une certaine distance de l'église, dans un champ un attroupement assez nombreux d'hommes et surtout de femmes des environs, qui durent toute la cérémonie a gardé une attitude hostile, manifestée surtout par les femmes qui entonnaient *la Marseillaise* et proféraient des injures, mais ce groupe a été tenu en respect, par un petit détachement de soldats.

A partir de 9 heures, quelques personnes munies de cartes ont seules pu percer le cordon des sentinelles et pénétrer, au nombre d'une cinquantaine environ, jusqu'à l'église. Les agents de police avaient, cela va sans dire, fait disparaître le drapeau noir et son inscription.

A 10 heures sont arrivées les trois voitures du baptême, dont une à deux chevaux, escortées par deux guides et le peloton de chasseurs qui les avait attendues sur la route du Plan-les-Ouates; elles étaient suivies d'une foule énorme. En effet, dès 6 heures du matin toutes les cinq minutes il était parti de la Place Neuve une voiture du tramway chargée de monde; un nombre considérable de voitures avait amené un contingent non moindre de curieux et, malgré le temps affreux qu'il faisait, les piétons s'étaient succédé sans interruption par bandes sur la route boueuse et sous des torrents de pluie. Cependant l'église n'a pas été envahie grâce à la résistance des soldats, et, l'assistance est restée limitée aux personnes pourvues de cartes d'entrée que la policé avait mises à la disposition de M. Maurice.

Quant à la cérémonie du baptême, elle a duré environ vingt-cinq minutes, y compris un discours de M. Marchal, qui s'était placé devant l'autel, après s'être revêtu de sa soutane ; des cierges apportés par les personnes qui l'accompagnaient avaient été allumés. Ensuite les voitures sont reparties avec la même escorte, au milieu des acclamations de la foule, auxquelles se mêlaient de loin les huées des femmes stationnées dans le champ dit chez Charrot. Il paraît du reste que l'exaspération, peu sensible au dehors

chez les hommes, était fort grande dans la partie féminine de la population; en effet, quelques personnes ayant essayé d'obtenir des rafraîchissements dans un petit cabaret de Compezières, la maîtresse du logis réduisit à néant leurs ambitieuses espérances par cette éloquente déclaration : « Il n'y a rien ici pour vous, et j'aimerais mieux vous empoisonner que vous donner à boire ! »

Ensuite les fanfares ont sonné le rappel et les détachements se sont rassemblés pour le départ, tandis que les paysans revenaient en nombre sur la place pour inspecter curieusement l'église et se rendre compte, sans doute, des mutilations dont elle devait, dans leur esprit, avoir été victime.

Les troupes, qui ont fait preuve durant toute cette matinée du plus grand clame et d'une excellente discipline, sont rentrées à Genève dans l'ordre où elles en étaient parties, et elles ont été licenciées à la caserne et au bâtiment électoral, après avoir rendu leurs capotes et leurs munitions.